

Puisaye → Actualités

RURALITÉ ■ Le village de 273 habitants a fixé ses priorités à la population, au cours d'une réunion d'information

Saint-Martin-des-Champs en cinq caps

Dans un souci de dialogue et de transparence, la municipalité de Saint-Martin-des-Champs menait samedi une réunion d'information, avec cinq dossiers majeurs en cours.

Vincent Thomas
vincent.thomas@centrefrance.com

Des échanges et des projets. Samedi, une trentaine d'administrés a rejoint la salle multi-activités de Saint-Martin-des-Champs, à l'invitation de la mairie. « Il nous avait été difficile de faire de nombreuses réunions publiques », admet Bernadette Hermier, élue le 15 mars 2020. Le conseil municipal n'avait été installé que le 23 mai. « En deux ans, on n'a pas trop eu l'occasion de discuter mais on a bossé », assure l'adjoint Remy Maunier aux habitants présents. Voici les axes de travail abordés par la commune.

1 Fibre optique. Dossier repris par le Département en 2019, avec Altitude Infra et la délégation de service public Yconik, le déploiement de la fibre optique (DSP) se poursuit vers « début 2023 », estime le conseiller municipal Jean-Baptiste Bourgoïn. Objectif : 100 % dans l'Yonne, soit 225.000 domiciles et locaux à raccorder. « La communauté de communes participe à 33 € par prise, sachant que 12.086 prises ont été identifiées sur l'ex-canton de Cœur de Puisaye », rappelle la maire.

En aérien ou en souterrain,



LUMIÈRES. Selon la maire Bernadette Hermier, les dépenses communales en énergie électrique s'élevaient en 2021 à 9.789 €. « Au 18 novembre, on était déjà à 9.666 € ». Un tiers concerne l'éclairage public. PHOTO V. T.

« la technologie trente fois supérieure à l'ADSL représente un apport phénoménal », défend Jean-Baptiste Bourgoïn. L'ouverture commerciale débutera en décembre. « La commune va choisir un opérateur groupé ? », questionne un habitant. Non, libre à chaque particulier de prendre tel ou tel fournisseur.

2 Adressage. Ce volet découle du premier, la fibre nécessitant des ajustements en matière d'adressage et de numérotation. Une base de données à fiabiliser également pour les secours, les

GPS, les colis, le courrier. « Pour les habitants de lieux-dits, ce sera un complément d'adresse », rassure la mairie. Suite à un diagnostic de terrain, les onze conseillers confirment « cent six numéros à remettre, le besoin de seize panneaux directionnels et douze panneaux signalétiques commandés ». De plus, la commune va nommer la CD90 (Saint-Fargeau, Bléneau, Saint-Privé) « route de Bléneau ».

3 Éclairage public et dépenses. « Les charges à caractère général (110.000 €) présentent un tiers

de notre budget de fonctionnement », introduit Bernadette Hermier, tout en observant un prix du kWh en hausse de 62 % depuis juin.

En cours de finition, le passage en Led renvoie à une convention passée en 2021 avec le SDEY, pour la rénovation globale du parc de l'éclairage public saint-martinois. Le syndicat assurera une gratuité de la maintenance pendant cinq ans. Montant des travaux : 110.857 €. « Sur notre budget, ce n'est pas rien mais nous avons droit à 60 % de subventions », ajoute

l'élue locale. Le village recense quatre-vingt-cinq points lumineux (« plus une extension souterraine avec l'ajout d'un point rue des Jardins »), entend remplacer en Led cinq projecteurs de l'église et intégrer dix-huit prises de guirlandes en vue des fêtes. « Un éclairage s'éteint à 21 h 30, c'est parfait pour nous. Mais un autre, c'est à 22 heures, pourquoi ? », demande une riveraine. Economiser en optimisant « l'amplitude et l'intensité lumineuses » prévaudra.

4 Équipements verts. D'environ 50.000 €, un projet de plan d'eau comprenant aire de jeux, arboretum ou encore parcours de santé d'une dizaine d'éléments en bois prend forme sur un terrain de deux hectares, derrière la salle multi-activités. Début des travaux en 2023. « Pas une idée nouvelle, mais une réflexion de l'ancien maire Martial Hermier, insiste Remy Maunier. On veut redonner âme, éclat et utilité à cet écrin de verdure. » L'étang ne fera « pas plus de 1.000 m² » et l'implication d'une association n'est pas exclue. L'aménagement paysager et pédagogique a fait réagir certains, déplorant des « chemins communaux très peu entretenus ».

5 Café associatif. Ayant racheté une licence IV en 2016, la commune réfléchit à un café associatif, au 7, rue de Saint-Privé. Des locaux partagés par « la bibliothèque et Saint-Martin Loisirs ». Le lieu « à but aussi événementiel et culturel », souligne Bernadette Hermier, aurait vocation à « rassembler », dans l'esprit du mini-marché du jeudi. ■